

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **23 (1889)**

Heft 6

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per.

85 686

Le Rambeau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1889.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^lle Prof. Fritz Tripet, à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.70 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES RAPACES DIURNES DANS LE JURA

(SUITE ET FIN)

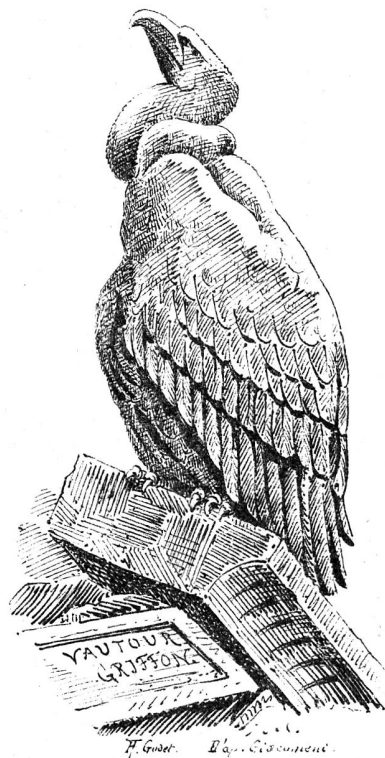
Voici, d'après MM. Fatio et Studer, le catalogue des espèces de Rapaces diurnes, aperçues ou tuées dans le Jura neuchâtelois ou près des frontières de notre canton.

Famille des Vulturides.

1. *Gyps fulvus*. Sm. (Vautour griffon), apparition très accidentelle.
2. *Neophron percnopterus* L. - (Catfarte alimoche) - idem.

Famille des Falconides.

3. *Milvus regalis*. Briss. (Le Milan royal). Il niche sur toute l'étendue de la chaîne du Jura.
4. *Milvus ater*. Sm. (Le Milan noir). Nicheur et de passage. Bassin des lacs de Neuchâtel et de Biemme; plus rare dans l'intérieur du Jura.
5. *Cerchneis tinnunculus*. L. (Le Faucon cresserelle). Niche souvent dans le Jura supérieur. (Env. de la Chaux-de-Fonds.)
6. *Cerchneis cenchris*. Naum. (Le F. cresserellette). Cet oiseau n'a pas été aperçu dans notre pays jusqu'ici, mais il le sera sans doute une fois.
7. *Erythrapus vespertinus*. L. (Le F. à pieds rouges.) Apparition accidentelle. - Signalé à Yverdon.
8. *Hypotriorchis cesalon*. Sm. (Le F. émerillon.) - Assez rare. Paraît nicher dans quelques localités du Jura neuch.
9. *Falco subbuteo*. L. (Le F. hobereau) - Oiseau nicheur; plus rare dans le haut Jura que sur le versant sud (Neuchâtel).
10. *Falco peregrinus*. Tunst. (Le F. pèlerin). Niche parfois dans le Jura. (Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, environs de Neuchâtel.)
11. *Falco lanarius*. L. (Le F. lanier). Apparition accidentelle rare (suivant MM. L^d de Coulon et M^r Paul Vouga.)
12. *Astur palumbarius*. L. (L'autour) - Sédentaire.
13. *Accipiter nisus*. L. (L'épervier) - Séd. commun partout.



14. *Fandion haliaetus*. L. (Le Balbuzard) - Oiseau nicheur, assez rare. Parages des lacs de Neuchâtel et de Biemme.

15. *Aquila fulva*. M. (L'Aigle royal). Apparition accidentelle.

16. *Aquila noeria*. Briss. (L'Aigle criard). De passage plus ou moins irrégulier. Apparition accidentelle près de Neuchâtel (Pointe du Bied).

17. *Staliaetus albicilla*. L. (L'Aigle pygargue). - Apparition accidentelle sur les lacs de Biemme et de Neuchâtel.

18. *Circus gallicus*. Im. (L'Aigle Jean-le-blanc). Oiseau nicheur dans la Suisse occidentale (Chauxmont, etc.)

19. *Fernis apivorus*. L. (La Buse bondrée). Niche dans toute la Suisse, mais n'est nulle part commune. (Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, Neuchâtel, St.-Aubin, etc.)

20. *Archibuteo lagopus*. L. (La B. pattue). Commune généralement en Suisse comme hôte d'hiver. (Neuchâtel, St.-Aubin).

21. *Buteo vulgaris*. Bechot. (La B. ordinaire). Commune, mais surtout dans la plaine.

22. *Circus aeruginosus*. L. (Le Busard harpaye ou des marais). Niche de temps à autre sur les bords marécageux des lacs de Neuchâtel et de Biemme, mais devient toujours plus rare. (suivant le Dr Vouga.)

23. *Circus cyaneus*. L. (Le B. St.-Martin). - Oiseau nicheur rare. Région du Lac de Neuchâtel. Très rarement de passage à la Chaux-de-Fonds. (M. Girard.)

24. *Circus cinerascens*. Mont. (Le B. Montagu). Très rarement observé comme oiseau nicheur; plus fréquemment comme oiseau de passage. Région du Lac de Neuchâtel.

25. *Circus pallidus*. Sykes. (Le B. blafard). Apparition accidentelle. St.-Aubin (Dr Vouga.)

En somme, il ne nous manque que 7 ou 8 des espèces observées en Suisse. J. Godet, prof.

LA CARDAMINE A TROIS FOLIOLES

(*Cardamine trifolia* L.)

En parcourant les Mémoires de la "Société d'Emulation du Doubs", année 1875, je fus extrêmement surpris de rencontrer, dans une liste d'exsiccata publiés par MM. Faillot et Vendrely, l'indication du *Cardamine trifolia* L. Quelques pages plus loin, je lisais les lignes suivantes: "El était réservé à notre ami et zélé collaborateur S. Cordier de nous recueillir, en nombre pour être publiée, cette plante que, depuis Haller, les botanistes jurassiens avaient rejetée de leurs Flores ou admise avec doute." - Mon étonnement fut à son comble, quand je tombai sur cette phrase: "El était donné à notre ami S. Cordier d'en doter définitivement le Dura et de découvrir une localité certaine, Le Pouillierel (Mai 1874), à quelques lieues de la frontière française."

Le *Cardamine trifolia* est indiqué par Koch dans le Tyrol, la Carinthie, la Croatie, le Salzbourg, la Styrie, l'Autriche, la Bohême et la Silésie. A ces contrées, Stymann, l'auteur du *Consp. pectus florum europaeae* (1878), ajoute le Nord de l'Italie, la Bavière méridionale, la Carniole, la Transylvanie et le Dura; mais il n'avait jamais été trouvé en Suisse d'une manière certaine, malgré les affirmations contraires. C'est Scheuchzer qui, le premier, en 1723, mentionne l'existence de cette plante dans notre pays: il l'aurait cueillie dans la vallée de Poschiavo. Haller met en



doute cette indication ; mais il donne dans son *Histoire des plantes* la localité de Chasseral, dans un petit vallon situé vers le sommet ? La description qu'il fait de la plante est si exacte qu'elle ne peut se rapporter qu'à *Cardamine trifolia*. Dès lors, des recherches actives ont été faites, mais inutilement, par les botanistes qui ont visité cette montagne, dans le but de retrouver cette intéressante Crucifère.

Sous les auteurs, suisses et Français, qui ont écrit sur notre flore, entre autres Suter (1802), A.-P. DeCandolle (1805), Gaudin (1829), Babey (1846), Ehurmann (1849), Ch. Godet (Énumération, 1851; Flore du Sur, 1852, et Supplément, 1867), Friche-Joset et Montandon (1856), etc, indiquent la localité de Chasseral, d'après Haller, ou déclarent que l'existence du *Cardamine trifolia* en Suisse n'a jamais été confirmée et qu'on peut la considérer comme douteuse. Ch. El. Godet pense, avec Ehurmann, que la plante citée par Haller à Chasseral n'est

pas autre chose, sinon une variété alpine du *C. pratensis*, à feuilles trifoliolées, qui croît précisément dans les combes situées sous le sommet.

Il est vrai que le doute était permis, car beaucoup de botanistes possèdent dans leurs herbiers des échantillons de *Cardamine trifolia* provenant de Thomas, de Besse, et portant sur l'étiquette "Mont Chasseral". Je ne tardai pas à apprendre que ces exemplaires sortaient du jardin de mon ami S. S. Thomas, qui y avait introduit la plante au moyen de graines récoltées dans le Tyrol italien.

La découverte de M. Cordier était-elle bien réelle et ne s'agissait-il pas de nouveau d'une forme voisine du *Cardamine pratensis* ? A ma demande, M. Cordier, vérificateur des douanes à St-Otaxaire, qui venait de quitter Villers-le-Lac, où il occupait un poste analogue, m'assura que la plante du Fouillerel était bien le *Cardamine trifolia* et me fournit même quelques directions sur le chemin à suivre depuis les Brenets pour en trouver la station. Je cherchai inutilement pendant trois années consécutives quand enfin, le 17 Mai 1884, grâce au concours de M. Greysand, instituteur aux Brenets, auquel j'avais communiqué les renseignements qui m'avaient été envoyés, je pus cueillir la plante et en faire une bonne provision. L'année suivante, M. Henri Rozat fils, au Soole, me fit savoir qu'il possédait depuis plusieurs années le *Cardamine trifolia* et qu'il en connaissait une station dans laquelle il était si abondant, qu'à l'époque de la floraison le sol de la forêt disparaissait sous la couleur blanche de ses fleurs. Quelques jours plus

tard, nous pûmes en effet constater l'existence de cette plante sur plusieurs stations, dans un rayon de 2 Kilomètres. (à suivre.)

J. Cripet, prof.

RANCUNE D'UNE JUMENT

Sisette - c'était son nom -, en bonne bête, ou plutôt en bonne jument qu'elle est, supporte sans se plaindre tous les mauvais traitements que lui fait subir le domestique de son maître ; cependant son oeil fier et son oreille couchée en arrière laissent entrevoir un mécontentement assez significatif. Voici les faits :

C'était en automne, et les paysans des environs de B.... en étaient à leurs semailles, passablement retardées par suite du temps pluvieux des dernières semaines. Monsieur D... donne à son domestique l'ordre de prendre la Sisette pour aller herser un champ qui venait d'être ensemencé de blé. Ce champ était d'une nature un peu marécageuse en certains endroits et l'humidité du terrain devait nécessairement créer de nombreuses difficultés pour le hersage qu'il s'agissait d'exécuter. "Il faut que j'aille", se dit le domestique, "il faut obéir ; seulement, si ça ne va pas, Sisette le payera cher !" - La jument, de son côté, sent déjà que son pied enfonce dans le terrain boueux ; mais son courage et son agilité surmonteront sans aucun doute cette difficulté. Notre pauvre Sison n'avait pas prévu qu'en retirant de ce borbier son sabot ferré, celui-ci heurterait bientôt le mollet du domestique. C'est pourtant ce qui vient d'arriver. - Le conducteur n'y tient plus : Monstre ! Vilaine bête ! etc... En un mot, tout le plus doux de son vocabulaire y passe, et les coups de trique pleuvent sur les côtes du pauvre animal. Celui-ci paraît prendre son parti de la cruelle bastonnade qui lui est administrée ; mais, comme d'autres fois déjà, les plus nombreux qui se forment au coin de sa bouche, son oeil en feu, ses oreilles presque effacées, tout cela ne dirait-il pas que cette bête pensait avant d'agir ?

Eh bien ! amis lecteurs, desinez-vous ce que fit la jument ? Non ! j'en suis certain. - La bonne Sisette se remet tranquillement à son travail et réussit à le terminer sans autres incidents, mais non sans crainte d'être battue à nouveau. D'autres jours se succèdent rapidement jusqu'à Noël et n'offrent rien d'intéressant, sauf le départ du domestique, qui venait de s'engager pour une année chez un autre paysan des environs. - Une fois l'année écoulée, mes lecteurs vont dire que je les ennue ; le domestique revient chez son ancien maître ; mais la belle Sisette, soignée et dirigée par d'autres mains plus charitables, ne lui est plus confiée. Les mois d'hiver passent l'un après l'autre et la chaleur du mois d'Avril fait bientôt pousser l'herbe autour de la maison. C'est le moment de mettre Sisette dans l'enclos qui lui est réservé pour les jours de repos.

Le Dimanche, puisque les travaux champêtres étaient abandonnés, la brune en était à brouter son herbe, lorsqu'un impertinent vint troubler la tranquillité de l'enclos. C'était le domestique qui, après avoir escaladé la clôture, traversait cet endroit pour se rendre à l'église par le chemin le plus court.

A peine avait-il fait quelques pas que Sisette lève la tête et, reconnaissant à coup sûr son bourreau d'autrefois, se dirige au grand galop du côté de l'intrus, qui n'a que juste le temps de s'élancer sur la barrière pour se laisser choir de l'autre côté.

La jument s'arrêta net, mais non sans labourer le sol de son pied menaçant. Quant au domestique, il ne fut pas difficile de lui faire comprendre que Sisette et lui n'étaient plus des amis et qu'ils ne devaient plus herser ensemble les champs de leur maître.

S. Cercier.